



Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

The LEGO Foundation

Jouer Apprendre S'épanouir

Grands Défis Canada lance un nouveau portefeuille, **Jouer Apprendre S'épanouir**, pour pallier aux limites des approches actuelles au niveau du Développement de la petite enfance dans les situations d'urgence (DPESU) et de l'Éducation en situations d'urgence (ESU).

Notre objectif est de créer des systèmes de soutien solides pour les enfants en contextes de crise complexes pour qu'ils puissent jouer, apprendre et s'épanouir.

Nous reconnaissons qu'un développement holistique des enfants inclut leur bien-être physique, intellectuel, psychologique, culturel et social, et qu'il est intrinsèquement lié au bien-être et à la capacité des aidants, des enseignants et des autres membres de leur communauté. La consolidation de ce réseau de soutien est essentiel pour favoriser la croissance et le développement des enfants.

Pour cet appel de financement, nous sollicitons des solutions pour aider les innovateurs à créer des systèmes de soutien plus solides pour tous les enfants en situation de crise complexe, de la naissance à l'âge de 12 ans. Les solutions doivent s'adresser plus particulièrement aux enfants négligés dont les besoins éducatifs et de développement ne sont pas satisfaits.

Grâce au financement de la Fondation LEGO, Grands Défis Canada pourra octroyer des subventions dans deux catégories pour cette Demande de propositions (DDP).



RESSOURCES POUR LES DEMANDEURS

Les demandeurs sont encouragés à consulter en ligne la [Trousse d'outils des innovateurs](#) sur Grands Défis Canada. Elle contient des ressources destinées aux chercheurs et aux innovateurs pour faciliter la conception des propositions de projet, planifier les modalités du déploiement durable des innovations et créer un impact à l'échelle mondiale. Notre Portail sur l'inclusivité des genres fournit des [outils sur l'inclusivité des genres](#).

Veuillez consulter notre document « Foire aux questions ». D'autres questions relatives à cette demande de propositions qui ne sont pas abordées dans la FAQ ci-dessus peuvent être envoyées par courriel à inclusivelearning@grandchallenges.ca d'ici le 15 avril 2025.

Pour être admissibles à un financement, les propositions de projets doivent tenir compte de tous les axes stratégiques suivants :

- Les innovations doivent porter sur :
 - a. La consolidation de l'éducation et/ou du développement des enfants (de la naissance à 12 ans), en mettant l'accent sur ceux qui sont laissés pour compte et dont les besoins éducatifs et de développement ne sont pas satisfaits
 - b. La consolidation des capacités et/ou du bien-être des réseaux de soutien autour des enfants, y compris, mais sans s'y limiter, leurs éducateurs, aidants, prestataires de soins communautaires, leaders religieux, etc.
 - c. Le soutien des enfants ET de leurs réseaux de soutien. Même si nous encourageons et considérons les propositions qui se concentrent seulement sur l'une des deux premières options, **la préférence sera accordée aux propositions qui démontrent un double intérêt, pour les enfants et les acteurs clés de leurs réseaux de soutien.**
- Les innovations doivent intégrer des solutions basées sur le jeu dans leur concept programmatique (l'Annexe A fournit des exemples représentant des solutions basées sur le jeu).
- Les innovations devraient être sensibles aux différences culturelles et portées par les communautés. Elles devraient considérer les moteurs sociaux, culturels et environnementaux complexes qui contribuent à l'apprentissage et au développement précoces des enfants dans au moins un des quatre pays prioritaires (Jordanie, Liban, Kenya, Ouganda).
- La préférence sera accordée aux propositions qui s'alignent avec les sous-thèmes énumérés dans l'Annexe B du document de Demande de propositions. Veuillez noter que nous encouragerons et évaluerons aussi les propositions qui ne se concentrent pas explicitement sur ces sous-thèmes, à condition qu'elles s'alignent sur les axes stratégiques d'intervention décrits ci-dessus.
- Même si cette Demande de propositions est traduite en arabe et en français, **seules les candidatures rédigées en langue anglaise seront évaluées.** Toute candidature envoyée dans une autre langue sera refusée sans évaluation. Notez que la qualité de l'anglais dans les propositions n'affectera pas leur évaluation, sauf si elle nuit considérablement à la clarté des informations.

ADMISSIBILITÉ :

Bien que le portefeuille Play Learn Thrive ait une portée géographique plus large, cette Demande de propositions financera uniquement des projets qui seront déployés dans au moins un (1) des quatre (4) pays suivants : Jordanie, Liban, Kenya, Ouganda.

Pour être admissibles au financement, les organismes candidats doivent :

1. Être des organismes sans but lucratif juridiquement constitués.¹
2. Avoir une présence active dans au moins un des quatre pays prioritaires (Jordanie, Liban, Kenya, Ouganda).
3. Être légalement enregistrées pour exercer des activités commerciales dans au moins un des quatre pays prioritaires.
4. Déployer des programmes directement dans le pays.



¹ Constituée en société signifie légalement formée ou son équivalent afin d'être une personne morale. Les personnes physiques ne sont pas éligibles.

PREUVE DE CONCEPT (PDC)

Les demandes de preuve de concept sont désormais clôturées.

TRANSITION VERS LA MISE À L'ÉCHELLE (TVME)

Financement pour des innovations plus matures ayant déjà réalisé une preuve de concept et qui sont prêtes pour un déploiement à plus grande échelle. Il s'agit de subventions allant de 300 000 \$ à 1 500 000 \$ CAD par projet, pour une durée maximale de 24 mois.

Les subventions pour la Transition vers la mise à l'échelle (TVME) seront acceptées sur une base continue entre le 21 janvier et le 23, Septembre 2025. La date limite finale est le: 23 septembre 2025 à 14 h HE.

Les candidatures pour la TVME seront évaluées en deux étapes :

- Première étape : les demandeurs doivent remplir un questionnaire de présélection et fournir un résumé du projet.
- Deuxième étape : les demandeurs doivent soumettre une proposition de projet détaillée. Seules les demandes sélectionnées à la première étape seront invitées à soumettre une proposition de projet détaillée en deuxième étape.

*Veuillez noter que la réalisation d'une Preuve de concept est une condition préalable requise pour le financement de la TVME.

PREUVE DE CONCEPT (POC)

LES DEMANDES DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS DE PREUVE DE CONCEPT SONT MAINTENANT CLOSES.

COMMENT POSTULER

Pour soumettre une demande de financement, les demandeurs doivent utiliser le formulaire de demande en ligne fourni, qui est accessible uniquement via le portail Fluxx de Grands Défis Canada (<https://gcc.fluxx.io>).

[Les utilisateurs existants doivent se connecter à leur compte existant](#) et [les nouveaux utilisateurs doivent s'inscrire pour obtenir un compte sur le portail Fluxx \(lien ci-dessus\)](#). Veuillez consulter l'annexe D pour les instructions relatives au portail Fluxx et la Demande de propositions pour plus de détails sur l'admissibilité et les exigences de proposition de projet.

Date limite de soumission des candidatures

(Les subventions pour la Transition vers la mise à l'échelle (TVME) seront acceptées sur une base continue) jusqu'au 23 septembre 2025.

